

PROGRAMME DE FORMATIONS SYNDICALES 2025 CFE-CGC BTP

Participation possible en présentiel et distanciel

- ❖ **Jeudi 13 février** : Contrôle URSSAF et prestations versées par le CSE (1 journée) ;
- ❖ **Mardi 25 février** : Méthodologie du droit - niveau 1 (1 journée) ;
- ❖ **Mercredi 26 février** : Fonctionnement, missions et moyens du CSE (1^{ère} session pour les nouveaux élus sur une journée) ;
- ❖ **Jeudi 6 mars** : Intelligence artificielle et droit du travail (1 journée) ;
- ❖ **Mardi 11 mars** : La rupture du contrat de travail (1 journée) ;
- ❖ **Vendredi 21 mars** : Négocier le télétravail (une demi-journée en visio) ;
- ❖ **Mercredi 9 avril** : Les élections professionnelles (1 journée) ;
- ❖ **Jeudi 24 avril** : Négocier son départ, dans le cadre d'une transaction ou d'une rupture conventionnelle (1 journée) ;
- ❖ **Mardi 6 mai** : Négocier sur la durée du travail (1 journée) ;
- ❖ **Mardi 13 mai** : Départ, mise en retraite et autre dispositif lié à l'âge avec cumul emploi retraite (1 journée) ;
- ❖ **Mercredi 21 mai** : L'exercice du mandat syndical (1 journée) ;
- ❖ **Jeudi 22 mai** : Droit du licenciement pour motif économique - niveau 1 (1 journée) ;
- ❖ **Vendredi 23 mai** : Droit du licenciement pour motif économique - niveau 2 (1 journée) ;
- ❖ **Vendredi 6 juin** : Méthodologie du droit - niveau 2 (1 journée) ;
- ❖ **Vendredi 13 juin** : Aptitude/inaptitude (1 journée) ;
- ❖ **Mardi 16 septembre** : Les conventions et accords collectifs d'entreprise (1 journée) ;
- ❖ **Mardi 30 septembre** : Fonctionnement, missions et moyens du CSE (2^{ème} session pour les nouveaux élus sur une journée) ;
- ❖ **Vendredi 17 octobre** : Les risques psycho-sociaux, souffrance au travail, harcèlement moral et sexuel (1 journée).

Conditions

- Formations destinées aux Délégués Syndicaux, Responsables de Sections, Administrateurs, Elus(es), Adhérents(es) ;
- Inscriptions auprès du Syndicat du BTP, Mme Estelle GARZUEL (contact@cgcbtp.com) ;
- Demande de Congé de Formation Economique, Sociale et Syndicale à faire auprès de l'employeur, 30 jours avant la formation (document type joint à l'invitation) ;
- Réponse de l'employeur sous huit jours. Si accord, maintien total de la rémunération du salarié ;
- Remboursements des frais (hôtel, déplacement, repas) selon les modalités CFE-CGC BTP.

Formation du jeudi 13 février 2025

Programme : 1 Journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Contrôle URSSAF, prestations versées par le CSE

- **Contenu** : l'URSSAF est un acteur incontournable dans le champ des relations de travail, mais souvent méconnu. Cette formation abordera les thèmes suivants : le contrôle URSSAF et le régime des cotisations sur les prestations sociales servis par le CSE.
- **Objet** : connaître le régime social des prestations versées par le CSE, la maîtrise des règles relatives au contrôle URSSAF (de l'entreprise ou du CSE).

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :
Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du mardi 25 février 2025

Programme : 1 Journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Méthodologie du droit - niveau 1

- **Contenu** : il n'est plus possible aujourd'hui d'exercer un mandat (syndical ou électif) sans avoir un minimum de connaissances sur la manière dont fonctionne le droit.
- **Objet** : le niveau 1 a pour but la maîtrise des règles d'articulation des normes, le maniement du code du travail (et ses relations avec d'autres corps de règles) et la lecture des arrêts de la Cour de cassation. Le niveau 2 portera sur l'argumentation juridique, avec la maîtrise minimale des principales techniques d'argumentation en droit.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :

Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du mercredi 26 février 2025

Programme : 1 Journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Fonctionnement, missions et moyens du CSE

Session 1 pour les nouveaux élus

- **Contenu** : présentation des principales règles de fonctionnement du CSE (activités économiques, sociales, environnementales, etc.).
- **Objet** : cette formation s'adresse en priorité aux élus qui débutent leur mandat ou à ceux qui souhaitent mettre à jour leur connaissance. Elle a pour objectif de connaître les règles nécessaires à une prise de mandat sereine.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :
Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du jeudi 6 mars 2025

Programme : 1 Journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Intelligence artificielle et droit du travail

- **Contenu** : présentation des dispositifs d'intelligence artificielle dans le champ RH, actualité du droit des nouvelles technologies en matière professionnelle.
- **Objet** : permettre à tous les salariés qui le souhaitent de s'informer sur l'impact des nouvelles technologiques, sur les rapports de travail, sur les risques qui y sont liés, sur les règles qui permettent de les conjurer et sur les chances qui s'y attachent.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :
Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du mardi 11 mars 2025

Programme : 1 Journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

La rupture du contrat de travail

- **Contenu** : licenciement pour motif personnel, prise d'acte, démission et résiliation judiciaire.
- **Objet** : permettre au stagiaire d'apporter de l'aide et de l'assistance aux salariés, notamment lorsqu'ils sont confrontés à une situation de rupture de leur contrat de travail, pour motif personnel.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :

Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du vendredi 21 mars 2025

Programme : ½ journée en visio

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Négocier le télétravail

- **Contenu** : l'exposé des règles juridiques et relatives au télétravail, la stratégie de négociation de l'accord.
- **Objet** : permettre aux salariés appelés à négocier un accord de télétravail de le faire « en toute connaissance de cause ». Maîtrise des pièges et les enjeux d'une telle négociation.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :

Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du mercredi 9 avril 2025

Programme : 1 journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Les élections professionnelles

- **Contenu** : le droit des élections professionnelles est un maquis de règles. Reste que sa maîtrise est indispensable à qui souhaite s'engager dans un processus électif.
- **Objet** : cette formation a pour but la maîtrise des règles juridiques et essentielles de ce processus.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue
auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :
Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du jeudi 24 avril 2025

Programme : 1 journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Négocier son départ, dans le cadre d'une transaction ou rupture conventionnelle

- **Contenu** : la présentation des règles juridiques, fiscales, sociales relatives à la négociation d'une rupture conventionnelle et/ou d'une transaction. Au-delà du droit, seront envisagés les positionnements stratégiques les plus favorables au salarié.
- **Objet** : conseiller les salariés amenés à quitter leur emploi dans un cadre amiable ou transactionnel.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :
Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du mardi 6 mai 2025

Programme : 1 journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Négociier sur la durée du travail

- **Contenu** : le droit de la durée au travail est un labyrinthe. Cette formation présente les principaux dispositifs qui structure la vie professionnelle d'un cadre (forfait jours, annualisation, temps de déplacement, ...).
- **Objet** : permettre aux élus du CSE d'exercer pleinement leurs fonctions représentatives et donner, aux délégués syndicaux, les outils de négociations collectives dont ils ont besoin !

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue
auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :
Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du mardi 13 mai 2025

Programme : 1 journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Départ, mise en retraite et autre dispositif lié à l'âge (avec cumul emploi/retraite)

- **Contenu** : gérer sa fin de carrière n'est pas toujours une chose simple et évidente. Les règles relatives à la mise et au départ en retraite (et à leurs implications fiscales ou sociales) sont souvent mal connues. Ne l'est pas plus le dispositif de cumul emploi/retraite qui présente pourtant quelques avantages.
- **Objet** : maîtrise des dispositifs liés à l'âge.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :

Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du mercredi 21 mai 2025

Programme : 1 journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

L'exercice du mandat syndical

- **Contenu** : les règles juridiques et relatives à l'exercice des mandats syndicaux (DS, DSC, RS au CSE, RSS).
- **Objet** : la compréhension et la maîtrise de l'environnement juridique dans lequel s'exerce le mandat.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :

Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du jeudi 22 mai 2025

Programme : 1 journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Droit du licenciement pour motif économique - niveau 1

- **Contenu** : la présentation du cadre légal du licenciement pour motif économique, des procédures de licenciement, du plan de sauvegarde de l'emploi, des droits pour les salariés (contrat de sécurisation professionnelle, congé de reclassement, ...) et des dispositifs juridiques alternatifs au licenciement pour motif économique (plans de départs volontaires, accord de performance collective, rupture conventionnelle collective).
- **Objet** : le niveau 1 a pour but d'outiller les stagiaires pour faire face à un licenciement pour motif économique, par une présentation des règles juridiques et de leurs enjeux stratégiques pour les élus et représentants syndicaux.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :

Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du vendredi 23 mai 2025

Programme : 1 journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Droit du licenciement pour motif économique - niveau 2

- **Contenu** : la présentation du cadre légal du licenciement pour motif économique, des procédures de licenciement, du plan de sauvegarde de l'emploi, des droits pour les salariés (contrat de sécurisation professionnelle, congé de reclassement, ...) et des dispositifs juridiques alternatifs au licenciement pour motif économique (plans de départs volontaires, accord de performance collective, rupture conventionnelle collective).
- **Objet** : le niveau 2 a pour but de présenter les particularités du licenciement pour motif économique en procédure collective (redressement ou liquidation judiciaire) ainsi que les solutions alternatives au licenciement pour motif économique et leurs enjeux stratégiques pour les élus et représentants syndicaux.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :

Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du vendredi 6 juin 2025

Programme : 1 journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Méthodologie du droit - niveau 2

- **Contenu** : il n'est plus possible aujourd'hui d'exercer un mandat (syndical ou électif) sans avoir un minimum de connaissances sur la manière dont fonctionne le droit.
- **Objet** : le niveau 2 portera sur l'argumentation juridique. Il a pour objectif, la maîtrise minimale des principales techniques d'argumentation en droit.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :
Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du vendredi 13 juin 2025

Programme : 1 journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Aptitude/inaptitude

- **Contenu** : le droit de l'aptitude/inaptitude a été considérablement réformé ces dernières années. Cette formation fait le point sur ces réformes et leurs implications concrètes pour les salariés et les employeurs.
- **Objet** : la maîtrise des règles relatives au suivi individuel de la santé des travailleurs et plus particulièrement, de celle relative à l'inaptitude (analyse des contentieux).

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :

Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du mardi 16 septembre 2025

Programme : 1 journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Les conventions et accords collectifs d'entreprise

- **Contenu** : les conditions de validité, l'articulation avec la loi, la convention de branche, le contrat de travail, la durée de l'accord.
- **Objet** : permettre aux stagiaires de maîtriser les règles relatives à la négociation d'entreprise ainsi que ses enjeux.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :
Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du mardi 30 septembre 2025

Programme : 1 journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Fonctionnement, missions et moyens du CSE

Session 2 pour les nouveaux élus

- **Contenu** : présentation des principales règles de fonctionnement du CSE (activités économiques, sociales, environnementales, etc.).
- **Objet** : cette formation s'adresse en priorité aux élus qui débutent leur mandat ou à ceux qui souhaitent mettre à jour leur connaissance. Elle a pour objectif de connaître les règles nécessaires à une prise de mandat sereine.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :

Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

Formation du vendredi 17 octobre 2025

Programme : 1 journée

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP - 15 rue de Londres - 75009 Paris

Prestataire : Institut Régional du Travail

Les risques psycho-sociaux, souffrance au travail, harcèlement moral et sexuel

- **Contenu** : le harcèlement moral et sexuel, le stress au travail : définition des principaux concepts et des éléments d'action et d'élaboration d'une politique de prévention RPS.
- **Objet** : mettre les stagiaires en mesure de bien réagir face à un problème de souffrance au travail, en évitant certains pièges ou impasses.

Pour participer à ce stage, vous devez vous inscrire 40 jours avant la date prévue auprès du secrétariat du Syndicat CFE-CGC BTP à :

Estelle GARZUEL <contact@cgcbtp.com>

BULLETIN D'INSCRIPTION

A nous retourner dans les meilleurs délais et par mail : contact@cgcbtp.com

Madame, Monsieur :

Tél. : Portable :

Email personnel :

Mandat(s) détenu(s) :

Entreprise :



Ces formations se dérouleront en présentiel, avec la possibilité de participer en visio-conférence et vous remercions de cocher les dates pour lesquelles vous souhaitez assister.

Participation ☐ **Visio-conférence** ☐ **Présentiel**

- Session du 13 février 2025 ☐ Oui ☐ Non
- Session du 25 février 2025 - Niveau 1 ☐ Oui ☐ Non
- Session du 26 février 2025 - 1^{ère} session ☐ Oui ☐ Non
- **Pour ces formations, merci de nous renvoyer le bulletin pour le 3 février, dernier délai**
- Session du 6 mars 2025 ☐ Oui ☐ Non
- Session du 11 mars 2025 ☐ Oui ☐ Non
- Session du 21 mars 2025 (uniquement en visio) ☐ Oui ☐ Non
- **Pour ces formations, merci de nous renvoyer le bulletin pour le 14 février, dernier délai**
- Session du 9 avril 2025 ☐ Oui ☐ Non
- Session du 24 avril 2025 ☐ Oui ☐ Non
- **Pour ces formations, merci de nous renvoyer le bulletin pour le 10 mars, dernier délai**
- Session du 6 mai 2025 ☐ Oui ☐ Non
- Session du 13 mai 2025 ☐ Oui ☐ Non
- Session du 21 mai 2025 ☐ Oui ☐ Non
- Session du 22 mai 2025 - Niveau 1 ☐ Oui ☐ Non
- Session du 23 mai 2025 - Niveau 2 ☐ Oui ☐ Non
- **Pour ces formations, merci de nous renvoyer le bulletin pour le 2 avril, dernier délai**
- Session du 6 juin 2025 ☐ Oui ☐ Non
- Session du 13 juin 2025 ☐ Oui ☐ Non

Pour ces formations, merci de nous renvoyer le bulletin pour le 30 avril, dernier délai

- Session du 16 septembre 2025
- Session du 30 septembre 2025
- Session du 17 octobre 2025

☐	Oui	☐	Non
☐	Oui	☐	Non
☐	Oui	☐	Non

➤ Pour ces formations, merci de nous renvoyer le bulletin pour le 11 juillet, dernier délai

Demande de congé de formation économique, sociale et syndicale par le salarié.

Les salariés appelés à exercer des fonctions syndicales bénéficient au plus de 18 jours par an de congé de formation au titre de la formation économique, sociale et syndicale. Pour les autres salariés, ce plafond est fixé à 12 par an.

La durée de votre congé de formation économique et sociale et de formation syndicale ne peut être imputée sur celle de vos congés payés annuels. Cette durée est assimilée à une durée de travail effectif pour la détermination de la durée des congés payés, du droit aux prestations d'assurances sociales et aux prestations familiales ainsi que pour l'ensemble de vos autres droits attachés à votre contrat de travail.

La demande de congé est à adresser, à votre employeur, 30 jours à l'avance.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le congé de formation économique, sociale et syndicale, est accordé sur demande des salariés. Ce congé est de droit, sauf dans le cas où l'employeur estime, après avis conforme du comité social et économique, que cette absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la production et à la bonne marche de l'entreprise. Le refus du congé par l'employeur doit être motivé. Le refus du congé de formation économique, sociale et syndicale par l'employeur doit vous être notifié dans un délai de huit jours à compter de la réception de votre demande.

L'employeur maintient intégralement votre rémunération pendant le temps de la formation, et verse également les cotisations et contributions sociales afférentes.

.....

Modèle de demande de congé de formation économique, sociale et syndicale :

Nom, prénom

Adresse

Monsieur le Directeur,
Société (nom)
Adresse

A , le 2025

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 2145-1 (pour les salariés appelés à exercer des responsabilités syndicales) ; L. 2145 -5 et suivants ; R. 2145-1 et suivants du code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du (*préciser les dates de début et de fin de stage*), en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par la confédération syndicale CFE-CGC (ou l'Institut du Travail de Nancy) qui est un organisme agréé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

Formations 2025

Hors CFESS et sur délégation ou repos

Organisée par Viviane FAFET

Dates :

Le 7 février spécifiquement en visio
Le 19 mars uniquement en présentiel
Le 3 juin uniquement en présentiel

Thème : Développement et communication CFE-CGC BTP

Programme : 1 Jour

Lieu : Syndicat CFE-CGC BTP 15, Rue de Londres, 75009 Paris

Formateur : DICTAM CONSEIL

Contact de la commission formation

CFE-CGC BTP :

- Réfèrent : Dominique PREVOST
- Assistante : Viviane FAFET
- Membre : Sandra GATEAU